



Relation demandeur d'emploi/conseiller référant.

Par **Fabrice VIALLE**, le **14/03/2017** à **19:36**

Bonjour,

Je suis sous Contrat de Sécurisation Professionnelle depuis quelques mois et je trouve que mon conseiller Pôle emploi, qui est en fait un "consultant en mobilité professionnelle" dans un groupe privé, n'est pas très impliqué dans ma recherche d'emploi.

Par exemple, alors que je lui ai fait connaître mon souhait de faire un bilan de compétences, à la suite de quoi je lui ai transmis 2 devis, voici sa réponse:

"Après vérification de votre OPCA, qui est l'agefos et qui prend en charge que jusqu'à 15 cout horaire TTC , le 1er devis à 1340 € revient à un cout horaire de 55 €, autant vous dire que cela sera difficilement : voir pas du tout pris en charge par l'OPCA et pôle emploi , et ils ne mentionnent pas le code CPF correspondant .

Le 2e devis à 800€ revient à un cout horaire de 33,33€ cela peut être financer en partie par pôle emploi (document en pièce jointe à remplir) et en partie par les chèques région (conseil régional) demande à faire par vous directement au conseil général".

Je précise que le document qu'il m'a transmis concerne la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience). Est-ce qu'il n'a au final pas faux sur toute la ligne ? C'est ce que semble indiquer la personne m'ayant transmis un des 2 devis, lorsque je lui ai fait connaître la position de mon consultant référant, en ces termes:

"Pour information, le document que vous a donné la personne d'Altedia est une demande de VAE qui n'a pas grand-chose à voir avec une demande de Bilan de compétences (qui s'appelle demande d'AIF – Aide Individuelle à la Formation-).

D'autre part, le niveau de prise en charge d'un bilan par Pôle Emploi est a minima de 800 € TTC contrairement à ce qui vous est dit (je le sais puisque je travaille régulièrement avec Pôle Emploi dans le cadre de bilans de compétences).

Et dernier point, les AGEFOS PME prennent évidemment en charge le bilan de compétences bien au-dessus de 15 € /heure car autrement cela ferait un coût de prestation de 360 €, ce qui est bien en dessous de ce que doit coûter un bilan de compétences en Pologne où le niveau de vie est bien moindre...

Dans le lien ci-dessous, il est évoqué que les AGEFOS PME prennent en charge les actions de formation (dont le bilan) sur une base de 50 € /heure".

Comme dit plus haut, ceci est un exemple. Ma question est la suivante:

-est-ce que je peux demander à changer de conseiller ?

Merci à ceux qui auront ont pris la peine de me lire jusqu'au bout :-)

Par **P.M.**, le **14/03/2017** à **20:29**

Bonjour,

Vous pourriez déjà et surtout demander que la réponse reçue soit mieux fondée en fonction des arguments que vous développez au besoin en passant par le directeur de l'agence en évitant toutefois la comparaison avec un autre Pays qui ne connaît peut-être même pas la VAE et le bilan de compétence...

Par **Fabrice VIALLE**, le **14/03/2017** à **21:17**

Merci pmtedforum. Je vais effectivement dans un premier temps en toucher 2 mots à mon conseiller.

La comparaison en question a été faite par la personne faisant des bilans de compétences, pas par moi.